

Radio

Table des matières

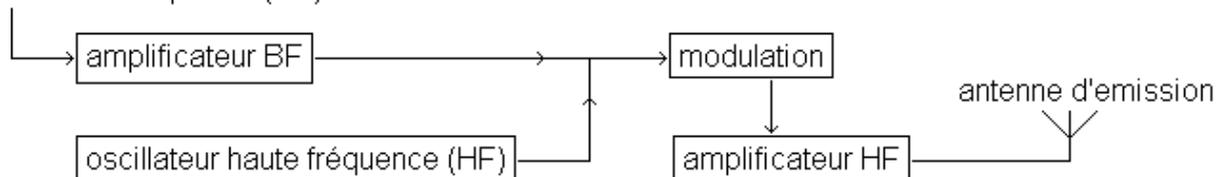
1. la radio qu'est-ce ?	p. 1	7. Le choix musical	p. 14
2. caractéristiques du ...	p. 3	8. Elaborer le conducteur	p. 16
3. la voix	p. 4	9. Limites et droits	p. 17
4. le ton radio	p. 5	10. Bibliographie	p. 21
5. structure d'une émis. « type »	p. 9		
6. L'animation	p. 8		
a. La continuité	p. 8		
b. Le reportage radio	p. 8		
c. les chroniques	p. 11		
d. la pièce radiophonique	p. 13		
e. l'habillage d'antenne	p. 13		

1. La radio : qu'est-ce ?...

a. Un peu de technique

La radiophonie définit la transmission des sons : la voix humaine et les signaux audio par les ondes. Dans un émetteur radiophonique, les sons sont transformés en signaux électriques basse fréquence (signaux de modulation), ils sont superposés à une onde à haute fréquence (onde porteuse) et, envoyés dans une antenne qui les transforme en ondes électromagnétiques

signal basse fréquence (BF) de l'information



À distance, un récepteur capte ces ondes à l'aide d'une antenne, les amplifie et extrait le signal de modulation de l'onde porteuse à l'aide d'un démodulateur approprié. Le signal BF est amplifié et appliqué à un haut-parleur, qui restitue le son d'origine. (wikipédia)

Modulation d'amplitude

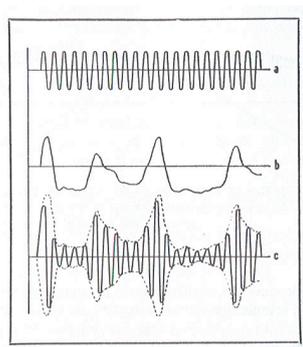
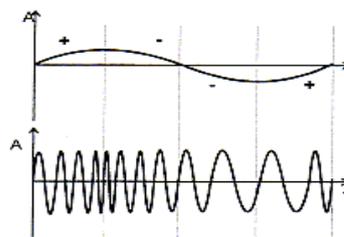


FIG. 38. — Courant H.F. non modulé en a.
— Modulation B.F. du microphone, en b.
— Courant H.F. modulé, en c.

Modulation de fréquence



b. un peu d'histoire

James Clerk Maxwell (1831-1879) physicien écossais fait l'hypothèse de l'existence scientifique des ondes radioélectriques. Il publie en 1864 sa fameuse théorie électromagnétique de la lumière par laquelle il établit le lien entre les phénomènes électriques et magnétiques.

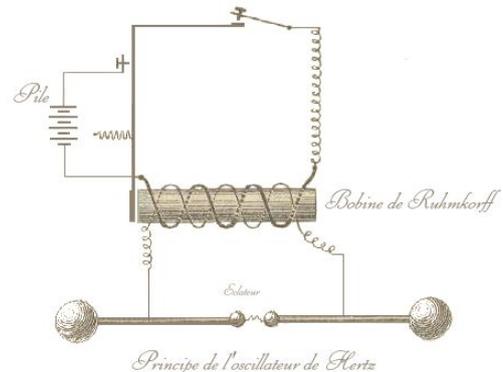
Mais c'est Henrich Hertz (1857-1894) qui en démontre l'existence en 1888.

Il invente et construit un oscillateur ou "excitateur" qui lui permet de travailler sur de très hautes fréquences.



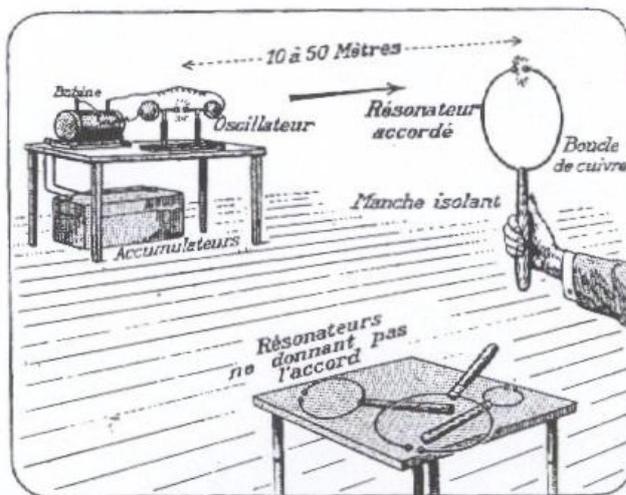
L'oscillateur comprend deux sphères de cuivre, d'environ 30 cm de diamètre, reliées par un conducteur rectiligne d'environ 3 m, coupé en son milieu par un éclateur constitué de deux petites sphères dont la distance peut être réglée.

Les sphères sont reliées à une bobine de forte puissance et l'ensemble est isolé de la terre.



Les charges s'accablent dans les grandes sphères jusqu'au moment où l'étincelle éclate entre les petites sphères de l'éclateur.

Hertz remarque que la fréquence des oscillations des étincelles de l'éclateur (plusieurs millions par seconde) est indépendante de la fréquence de la bobine (quelques milliers par seconde). Ces courants alternatifs de haute fréquence induisent des courants dans un conducteur voisin, le "résonateur", produisant de petites étincelles dans l'éclateur dont il est pourvu. L'excitateur et le résonateur sont les modèles primitifs d'un émetteur et d'un récepteur de radio.



Il montre que les ondes électromagnétiques produites avec son oscillateur ont les mêmes propriétés que la lumière : réflexion et réfraction, interférences, polarisation et diffraction.

Edouard Branly, améliore le dispositif de Hertz.

Alexandre Stépanovitch Popov : ingénieur russe rajoute une antenne à ces dispositifs. → En 1895 il transmet des signaux en morse sur quelques mètres.

Guglielmo Marconi : imagine la possibilité d'une télégraphie sans fil (TSF). → En 1895 il met au point un puissant émetteur avec lequel il arrive à transmettre un message télégraphique "au-delà de l'horizon".

→ 1906, le soir de Noël, a lieu la première émission radiophonique grâce au système mis au point par Reginald Fessenden.

→ En 1907 Lee de Forest perfectionne les appareils de manière à transmettre et recevoir la voix humaine plus facilement.

→ C'est en 1920 que naît la première chaîne de radio aux USA: "KDKA"
(1921 : 25 stations aux USA. 1922 : premières stations en Europe, octobre 1922 ancêtre de la RSR naît, 3ème d'Europe)

2. Caractéristiques du message radio

- **éphémère, volatile**

- pour les émissions musicales, cette caractéristique ne pose pas de problème !
- par contre, pour les émissions journalistiques ou à thème on peut contrer cet inconvénient en :
 - rediffusant des émissions
 - vendant les cassettes des émissions (La Première)
 - proposant une rediffusion à la carte sur le net

- **rapide**

Les animateurs, journalistes ne disent et ne lisent qu'une fois leurs textes. Ainsi, ces derniers doivent pouvoir être compris "tout de suite".

Dès lors pour atteindre cet objectif il faut :

- a. des phrases courtes, simples. (sujet/verbe/complément)
- b. des mots compréhensibles par la majorité du public (éviter les termes trop techniques)
- c. préparer une intervention construite : l'enchaînement des informations, des idées ou encore des arguments doit impérativement être logique et structuré

- **pas de support pour les auditeurs**

Cela signifie qu'à la différence d'un journal "papier", l'auditeur n'a pas

- la possibilité de s'arrêter et relire ce qu'il n'a pas compris
- de support visuel pouvant l'aider à comprendre une information (pas de carte, pas d'infographie, pas de photo, pas de dessin !)
- la possibilité d'ignorer les informations qui ne l'intéressent pas vraiment !

Il faut donc tirer parti des caractéristiques de la radio à savoir :

- utiliser les sons d'ambiance pour illustrer, faire comprendre (ex : ambiance d'une gare pour une interview relative aux trains !...)
- utiliser des types de son pour faire comprendre des situations (ex : son du téléphone pour faire comprendre que l'on est au cœur de l'action)

- **souvent les auditeurs entendent, mais n'écoutent pas**

La radio est un média d'accompagnement : souvent la radio n'a d'autre rôle que celui de "bruit de fond" : les auditeurs l'entendent...

Ecouter signifie se concentrer sur un message : pour provoquer cette attitude chez l'auditeur, pour lui annoncer qu'il faut qu'il se concentre, on peut :

- diffuser un jingle "titre" de rubrique !
- accrocher l'intérêt par une question ou par un texte éveillant la curiosité
- faire intervenir une nouvelle voix
- musique ou "bruit de fond" différent

- **s'ils écoutent ils ne :**

- ⇒ comprennent pas tout
- ⇒ retiennent pas tout !

Pour minimiser au maximum ces deux variables :

1. utiliser un vocabulaire accessible (éviter les mots techniques trop "pointus")
2. concentrer le message sur l'information principale, éviter trop de détails et ainsi éviter de perdre l'auditeur

3. La voix

On distingue la voix selon

- **la puissance** : trop fort, fort, posé, faible, trop faible
 - Devant un micro on a souvent tendance à forcer sa voix. Il faut apprendre à « poser » celle-ci, trouver le volume et le registre dans lequel on se sentira à l'aise, sans éprouver de fatigue tout en énonçant clairement son message
- **le registre** : on distingue 3 registres : grave, médium, aigu
- **le débit** : trop rapide, rapide, correct, lent, trop lent
 - C'est la vitesse de l'énoncé :
 - seuil de compréhension d'un message destiné au grand public est de l'ordre de 170 mots par minutes
- **le rythme** : monotone, agréable, haché
 - Il s'agit en fait de l'alternance de syllabes accentuées et atones, longues ou brèves, de pauses plus ou moins marquées.
 - Importance de la ponctuation
- **l'intonation** : monocorde, variée, inappropriée
 - C'est la variation des différentes hauteurs de sons. Ainsi « il fait beau » peut devenir à l'oral :
 - une expression neutre,
 - une exclamation joyeuse,
 - une interrogation inquiète
- **l'articulation** : globalement claire, peu distincte
 - C'est la façon dont chacun produit des sons. L'articulation doit être claire et distincte
- **le timbre** :
 - qualité qui distingue deux sons de même hauteur et de même intensité

Ne pas oublier : lors de la lecture d'un texte de ne pas baisser le « volume » avant la fin du dernier mot. Il faut éviter « d'avalier » les fins de phrases !

Exercices de diction

1. Panier, piano, panier, piano, panier...
2. Pruneau cuit, pruneau cru...
3. Fruit cuit, fruit cru, fruit cuit...
4. Trois petites truites cuites, trois petites truites crues...
5. Je veux et j'exige et j'exagère...
6. Seize jacinthes sèches dans seize sachets sales.
7. Ciel si ceci se sait, ces soins sont sans succès.
8. Le fisc fixe exprès chaque taxe fixe excessive exclusivement au luxe et à l'exquis.
9. Un gradé dragon dégrade un dragon gradé.
10. Didon dina dit-on du dos dodu d'un dodu dindon
11. Tu tentais ton tuteur, ton tuteur te tentait, tes traits trop tentateurs tentaient ton tentateur.
12. Dis-moi gros, gras, grand, grain d'orge, quand te dégros-gras-grand-grain d'orgeras-tu ? Je me dégros-gras-grand-grain d'orgerai quand tous les gros-gras-grand-grain d'orge se dégros-gras-grand-grain d'orgeront...
13. Petit pot de beurre, quand te dépetitpot-de-beurreriseras-tu ? Je me dépetitpot-de-beurreriserai quand tous les petits pots de beurre se dépetitpot-de-beurreriseront.
14. Voici six chasseurs se séchant sachant chasser sans son chien
15. Il faut qu'un sage garde-chasse sache chasser les chats qui chassent dans sa chasse
16. Si c'est cinq sous ces six ou sept saucissons-ci, c'est cent cinq sous ces cent six ou cent sept saucissons aussi

4. Le ton radio

Le ton radio est la manière de s'exprimer au micro.

Le ton radio est efficace lorsque l'auditeur peut croire que le journaliste ou l'animateur improvise, raconte, (même s'il s'agit d'un message complexe) avec conviction !

Pour accrocher l'auditeur et faire passer le message, il est capital que ce dernier **soit dit et non lu** ! Ainsi le ton sera « juste » !

Pour y arriver 2 conditions :

1. Le texte doit être rédigé en « écrit - parlé »
2. Appliquer quelques règles de préparation et répétition

1. L'écrit parlé

Caractéristiques d'un texte rédigé en « écrit - parlé » :

- **Phrases simples**: sujet / verbe / complément. (mais pas simplistes !) voire même en style télégraphique (max 20 mots)
- **Phrases claires** : une idée par phrase, enchaînement des phrases et des idées de manière logique : si l'auditeur doit réfléchir pour comprendre c'est fini !
- **Savoir de quoi on parle** : permet ainsi de synthétiser, de viser l'essentiel
- **Utiliser un vocabulaire simple**, éviter les notions abstraites les termes techniques, les nombres et autres abréviations obscures pour les auditeurs
- **Phrases à écrire au présent** (même s'il s'agit d'une info au passé ou au futur proche) :
→ la radio est le média de « l'instant » qui livre l'info au moment où elle se déroule, le présent est donc tout indiqué !
- **Textes à écrire en dialogues** : la capacité d'attention d'un auditeur est de plus en plus courte. Chaque intervention soit en animation soit en « article du journal » ne doit pas dépasser 45 à 60 secondes maximum en monologue.
→ En préparant ses interventions en dialogue on assure ainsi le rythme et on respecte, de fait, les caractéristiques ci-dessus !

Conseils :

Choisir un vocabulaire riche de sens, d'image et de précision :

- Remplacer : « il y a » ... (*il y a un bateau : un bateau flotte / il y a des rideaux : des rideaux pendent...etc.*)
- Eviter trop de superlatifs !
- Oser utiliser des « verbes » ou « expressions populaires » quand cela se justifie ou même quand cela facilite la communication !
- Oser intégrer au texte écrit des éléments typiques de l'oral...(*ah bon, et alors ? bin ouais, comment ça ?*)
- Utiliser des procédés de proximité avec l'auditeur : « *Vous n'allez pas me croire...* » ; « *Le saviez-vous ?* » ; « *Je ne sais pas si vous avez remarqué...* »
- Soigner les transitions : *donc, ainsi, mais, en revanche, bien sûr, pourtant, malgré tout*

Méthode

1. D'abord organiser ses notes et porter les infos relatives au sujet traité de manière distincte et sobre sur une feuille (sorte de liste de mots clés des points devant être abordés logiquement)
 2. Rédiger le texte « normalement » si possible sur ordinateur (en oubliant jamais la question suivante : « pour qui ce texte est-il produit... »)
 3. A partir du texte « écrit » le transformer en dialogue tout en veillant à respecter les caractéristiques fondamentales d'un texte rédigé en « écrit parlé » ...
- On peut directement passer de la phase 1 à la phase 3 dans ce cas : attention de respecter dès le départ l'ensemble des caractéristiques ci-dessus

2. Règles de préparation

1. Il faut rédiger et organiser ses notes de manière claire et soignée. Respecter les règles suivantes pour produire un texte radio :
 - a. gros caractère (14) ou écrit en gros sans rature
 - b. texte aéré
 - c. uniquement recto
 - d. si possible feuilles A5
 - e. page numérotée avec indication du nombre total de feuilles : 5/8
2. Avant l'enregistrement ou le direct, il faut lire le texte à dire à l'antenne à voix haute :
 - a. des mots difficiles à prononcer
 - b. des phrases sans queue ni tête → problèmes de syntaxe
 - c. des problèmes de ponctuation
 - d. des phrases à rallonges « dans lesquelles » on s'essouffle... et qui ne veulent plus dire grand chose !
3. Etre capable de se décontracter pour adopter une attitude naturelle : le stress du micro ou du direct peuvent provoquer « des distorsions » physiques et empêcher la bonne compréhension ...

5. Structure d'une émission « type » d'une heure

Une heure d'émission est donc constituée de 3 éléments :

1. Les éléments préenregistrés **(en foncé)**
2. La préparation de l'animation **du direct**
3. Le choix musical (en clair)

Heure	D/E	Direct/enregistré	Durée
07h00		Prise d'antenne	Env 1'
	M+A		
07h08	D	Rubrique	1' à 1'30''
	M+A		
07h12	D	Présentation d'un titre ou d'un groupe détail	Env 45''
	M+A		
07h18	D	Intro/présentation reportage	Env 20''
07h19	E	Reportage	2' à 3'
	M+A		
07h24	D	Rubrique	1' à 1'30''
07h25	D	Présentation d'un titre ou d'un groupe détail	Env 45''
	M+A		
07h31	D	Intro/présentation reportage	Env 20''
07h32	E	Reportage	2' à 3'
	M+A		
07h37	D	Rubrique	1' à 1'30''
	M		
07h40	D	Présentation d'un titre ou d'un groupe détail	Env 45''
	M+A		
07h45	D	Intro/présentation reportage	Env 20''
07h46	E	Reportage	2' à 3'
	M+A		
07h51	D	Rubrique	1' à 1'30''
	M+A		
07h55	D	Présentation d'un titre ou d'un groupe détail	Env 45''
	M+A		
07h59		Salutations de fin d'émission	Env 1'
	M		

1. Eléments préenregistrés

- 2 éléments préenregistrés (soit reportage, soit chronique, soit pièce radio)

2. Animation : textes à préparer

- 4 rubriques à « lire » durant le direct (textes dialogués sur 2 pages A4 env → rubrique de deux minutes environ)
- 1 prise d'antenne (textes dialogués présentant les animateurs + le sommaire de l'émission à venir sur 1 à 2 pages A4 env → prise d'antenne 1 minute 30 environ)
- 1 conclusion (textes dialogués en guise de conclusion + prendre congé des auditeurs sur 1 page A4 env → conclusion 1 minute environ)
- 4 présentations détaillées d'une chanson ou d'un groupe dont on diffuse un titre
- + tout autre élément agrémentant le contenu de l'heure !...

3. Choix musical

- 12 à 14 titres selon « balises »

6. L'animation

a. « La continuité »

Pour une émission les éléments d'animation suivants doivent être préparés pour être « dits » en direct :

- prise d'antenne : accueillir les auditeurs (début d'émission, prise d'antenne) et présenter le contenu de l'émission
- annoncer les reportages préenregistrés (lire les « intros – présentation » préparées à cet effet).
- présenter des rubriques / chroniques
- présenter les titres musicaux → quelques présentations détaillées (histoire, contenu etc) enrichissent la qualité de l'animation.
- agrémente l'animation de « mini rubriques » services / humour ou autre...
- annoncer d'éventuels interviews et autres rendez-vous importants
- remise d'antenne : prendre congé des auditeurs, créer une transition entre son groupe et le suivant

→ Utiliser la Check list !

b. Le reportage radio

Définition

Emission radio « autoporteuse » d'un format de 2 à 4 minutes, traitant un sujet de la vie quotidienne, de société ou encore un événement. Autoporteur signifie que le reportage doit pouvoir être compris sans pré requis pour pouvoir être diffusé à tout moment.

- Le reportage radio est l'équivalent sonore d'un article de presse écrite. Ce document de courte s'inscrit le plus souvent, lorsqu'il est diffusé, dans un journal ou dans un magazine.
- Le reportage se distingue du documentaire par le choix d'un *angle*, c'est à dire d'un point de vue qui servira de fil conducteur. Sa mission n'est pas de développer une problématique mais plutôt d'apporter un éclairage complémentaire à une information d'actualité.

Eléments constitutifs du reportage

- textes : d'introduction, de transitions, de conclusion interviews
- bruitages / musiques
 - contribuent à créer une ambiance
 - servent d'éléments de transition
 - apportent un complément d'information
 - peuvent concourir à la compréhension du sujet ou lui donner une couleur, une orientation...

Premier travail : choix du sujet

Choisir un sujet c'est, une fois le thème général défini (exemple : le train Yverdon – Ste-Croix) rechercher l'angle selon lequel on désire aborder et traiter le sujet.

Ce choix de l'angle est fondamental : en effet, en 3 minutes (durée visée d'un reportage) on ne va pas pouvoir tout dire d'un thème général. Il va falloir trouver un élément du thème sur lequel on focalise l'attention des auditeurs. En principe pour un reportage de 3 minutes on va tenter de traiter correctement qu'un seul angle du « sujet de base ».

Exemple : pour un reportage sur la compagnie « Yverdon – Ste-Croix », les angles suivants pourraient être définis :

- historique
- financier
- marketing
- sociétal (incivilités, insécurité)
- développement à court et moyen terme

Exemple : si l'angle « sociétal » (lié au sentiment d'insécurité que peuvent ressentir les passagers de ce train), les interviews suivants pourraient être imaginés :

- Micro trottoir dans le train pour savoir si les passagers se sentent en sécurité
- Interview d'un chef de gare (explique comment ce sentiment se manifeste)
- Interview d'une personne ayant subi des incivilités (témoignage)
- Interview de la direction (savoir ce qui est mis en place)
- Interview de la gendarmerie, etc

Second travail : imaginer l'articulation du reportage

1. Une fois l'angle défini, représenter graphiquement l'articulation du reportage

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- | | | |
|---------------------|---------------------------|---------------|
| 1. intro / accroche | 4. Interview chef de gare | 7. conclusion |
| 2. micro-trottoir | 5. Texte de transition | |
| 3. texte transition | 6. Interview syndic | |

Troisième travail : sur la base de la représentation du reportage démarrer le travail

1. Préparation de base

- collecte d'infos (bibliothèque, internet) nécessaires à la préparation des textes

Pour déterminer la crédibilité d'un site internet voici quelques critères :

- **Le / les auteurs du site sont-ils identifiables ?**
→ (personnes, institution)
- **Quelle est la crédibilité des auteurs ?**
→ différence entre un site officiel et un site personnel...
→ s'il s'agit d'un site personnel trouve-t-on des infos sur le rédacteur du site (un ingénieur en électronique qui écrit un site sur le fonctionnement de la radio sera à priori crédible quant aux infos qu'il donne !)
- **Les sources d'informations du site sont-elles clairement données ?**
→ Bibliographie, citations
- **Le site s'adresse-t-il au grand public ou à des spécialistes ?**
- **L'objectif du site est-il : l'information, la promotion, la propagande ?**
→ le ton et le style du discours en disent souvent long sur la valeur de l'information qu'on y trouve
- **Trouve-t-on la date de la dernière mise à jour ?**
- **Quelle est la qualité de l'expression écrite (orthographe, syntaxe...)**
→ En général les sites qui transmettent de l'information douteuse laissent souvent à désirer sur le plan de la qualité de la langue...

- choix et tri des infos
- prises de contacts (personnes à interviewer)

2. Rédaction des textes d'intro + transition (puis après interviews : conclusion)

- Lors de la rédaction des textes ne pas oublier de respecter les critères de « l'écrit parlé »...

Introduction :

- doit accrocher,
- éveiller l'intérêt,
- présenter le sujet,
- présenter la première personne interviewée
- intégrer la première question.

→ Important après l'intro on doit entendre directement l'interviewé.

→ Attention :

- l'intro enregistrée ne présente pas les journalistes
- pas de « bonjour » et autres salutations dans l'intro

- Transition :
 - relance le sujet et fait avancer le reportage,
 - précise qui va parler
 - intègre la première question au nouvel interviewé.

→ Important après la transition on doit entendre directement l'interviewé.
- Conclusion permet au journaliste :
 - de donner son avis ou
 - de déboucher sur un nouvel aspect, une nouvelle problématique du sujet ou encore
 - de donner des infos pratiques relatives au sujet présenté (site internet, heures d'ouverture etc)
- Attention :
 - Remercier l'interlocuteur ne constitue pas en soi une conclusion !
 - pas de « au revoir » et autres salutations dans la conclusion

→ une « intro – présentation » des journalistes est à écrire pour chaque reportage. Ces infos accompagnées des indications liées aux sources sonores et visuelles éventuelles seront portées sur l'article du blog-podcast correspondant ou lus à l'antenne.

3. Préparation des questionnaires pour les personnes à interviewer :

- attention pas plus de 4 à 5 questions par interlocuteurs...
- Types de questions :
- Monsieur « X » êtes-vous candidat à la présidence du football club de la région ?
 Questions fermées : impliquent trois réponses possibles : oui, non ou refus de répondre !
 - Monsieur « X » quand allez-vous prendre la présidence du club de foot ?
 Questions semi-fermées : orientent la réponse et contraignent à la précision : Elles commencent par Combien ? Quand ? Qui ? Où ?
 - Monsieur « X » êtes-vous candidat à la présidence du club de foot ou candidat au poste de caissier du club de foot ?
 Questions alternatives : imposent une prise de position de l'interviewé !
 - Monsieur « X » pourquoi êtes-vous candidat à la présidence du club de foot ?
 Questions ouvertes : commencent par Pourquoi ? Que ? Comment ? Ces questions entraînent des fois de longues réponses à retravailler au montage.
 - Monsieur « X » que pensez-vous de votre candidature au poste de Président du club de foot ?
 Questions généralisées : réponses peut-être longues, mais l'interviewé peut ainsi donner son avis sans trop s'impliquer !

4. Enregistrer

1. les textes d'introduction, de transition et de conclusion sont enregistrés sur les cartes mémoires des enregistreurs numériques ev directement sur ordinateur (avec micro usb)
2. effectuer les enregistrements à l'extérieur (interviews, micro trottoir). Ne pas oublier :
 - Saisir l'ambiance générale des lieux → enregistrer 1 ou 2 minutes de son d'ambiance sans parole (utile pour le montage)
 - Effectuer les interviews → attention à la durée....

- Prendre le numéro de tel des personnes interviewées pour pouvoir les informer de la date et heure de diffusion du reportage auquel elles ont participé

5. Transfert sur ordinateur montage / diffusion

Une fois les enregistrements effectués, il faut les transférer sur ordinateur pour le montage

→ montage du reportage : attention aux longueurs. Toujours penser à relancer l'intérêt des auditeurs (changement d'interlocuteur, « son » d'ambiance de transition etc !

→ Mettre en ligne, (si podcast) rédiger l'article du blog en précisant toutes les sources (photos musicales...)

→ Utiliser la Check list !

C. Les chroniques

Une chronique est une production audio / audiovisuelle / écrite consacrée à un sujet ou à une actualité d'un domaine précis.

Elle est enregistrée, « mise en scène » (illustrations sonores, virgules musicales, bruitages...) ou « dite » en direct à l'antenne. Pour des podcasts on peut éventuellement l'illustrer d'images fixes (podcast « enhanced »)

Thèmes des rubriques

Les thèmes de ces rubriques peuvent être variés et dépendre :

a. des branches enseignées :

- **géographie**
 - présentation des communes de la région (6^{ème})
 - catastrophes naturelles (8^{ème})
 -
- **histoire**
 - horoscope des explorateurs (7^{ème})
 - les interviews de Louis XIV et sa Cour... (8^{ème})
- **français, allemand, anglais etc...**
 - littérature, poésie ...
 - Critiques de livres (8^{ème})
 - Le conte du pourquoi et du comment (5^{ème} et 6^{ème})
 - La nouvelle fantastique (8^{ème})
 - Diverses lectures de contes histoires « d'auteurs » ...
- **Sciences**
 - présentations de la faune locale (5^{ème}, 6^{ème})
- **connaissance de l'environnement**
- **économie**
- **psychologie**
- **latin**
 - la minute latine (8^{ème} et 9^{ème})

b. des intérêts des élèves (ev. en lien avec certaines branches)

- présentation de courants musicaux (histoire, actualité)
- présentation de nouveaux CDs, DVD, livres, bandes dessinées...
- présentation de titres interprétés par différents groupes ou chanteurs
- présentation des versions originales et des reprises
- rappels historiques d'une année déterminée avec diffusion des succès de cette année
- présentations d'artistes, de sportifs, de clubs sportifs de la région, de politiciens/ennes
- présentations de sports peu connus, etc !

Préparer une rubrique en classe (ex. de déroulement de l'activité)

1. choix du sujet,
2. collecte d'infos :
 - a. livres
 - b. journaux
 - c. sites internet

Attention : selon les infos obtenues : les vérifier !!! (diversifier les sources d'infos = « garantie » de ne pas affirmer des « bêtises » !!!)

Internet n'est pas toujours source de vérité et de crédibilité !...

Pour déterminer la crédibilité d'un site internet voici quelques critères :

- **Le / les auteurs du site sont-ils identifiables ?**
 - (personnes, institution)
- **Quelle est la crédibilité des auteurs ?**
 - différence entre un site officiel et un site personnel...
 - s'il s'agit d'un site personnel trouve-t-on des infos sur le rédacteur du site (un ingénieur en électronique qui écrit un site sur le fonctionnement de la radio sera à priori crédible quant aux infos qu'il donne !)
- **Les sources d'informations du site sont-elles clairement données ?**
 - Bibliographie, citations
- **Le site s'adresse-t-il au grand public ou à des spécialistes ?**
- **L'objectif du site est-il : l'information, la promotion, la propagande ?**
 - le ton et le style du discours en disent souvent long sur la valeur de l'information qu'on y trouve
- **Trouve-t-on la date de la dernière mise à jour ?**
- **Quelle est la qualité de l'expression écrite (orthographe, syntaxe...)**
 - En général les sites qui transmettent de l'information douteuse laissent souvent à désirer sur le plan de la qualité de la langue...

3. sélection des infos !!!
4. établir l'articulation (trame) des divers éléments devant être présentés

Exemple : présentation d'un village (géo)

- Nom du village → étymologie
- Quelques dates importantes
- Situation actuelle :
 - nombre habitants
 - commerces industries
 - municipalité
- éventuels grands projets (construction école...)

5. rédaction d'un texte dialogué suivant la trame définie au point 4 en respectant les critères de « l'écrit parlé » Préciser lors de la rédaction les « inserts » audio illustrant les propos
6. Une fois la rédaction terminée, après relecture soit interpréter en direct à l'antenne soit :
7. enregistrer
8. Transférer sur ordinateur
9. Effectuer le montage..
10. Pour des épisodes de podcast : mettre en ligne, rédiger l'article du blog en précisant toutes les sources (photos musiques...)

→ Utiliser la Check list !

d. La pièce radiophonique

1. rédiger en une pièce. (5 minutes maximum au total ou par épisode) Pour réussir : prévoir un narrateur qui fait avancer l'histoire et insérer dans cette narration 3 ou 4 passages dialogués, joués par 4 acteurs maximum.
2. dans l'écriture des passages joués ne pas oublier que l'auditeur ne sait pas qui parle : il faudra donc l'aider à comprendre par des voix typées ou par une écriture qui inclut le nom de la personne à qui l'acteur s'adresse...
3. prévoir lors de l'écriture :
 - des fonds sonores pour l'ambiance,
 - des tapis musicaux,
 - des effets sur les voix
 - des autres bruitages...
4. enregistrer les textes (dans l'idéal : dans le RadioBus ou autre studio, autrement soit sur MD, soit avec enregistreur numérique, éventuellement directement sur ordinateur si micro USB disponible)
5. effectuer le montage de la piste parole
6. effectuer la réalisation (mise en ondes sur un logiciel multipistes (Garage Band)
7. une fois le montage terminé, graver sur un CD (voir pages « Outils techniques »)
8. écrire une « intro – présentation » afin de permettre aux animateurs du direct de lancer la pièce radio à l'antenne (c.f. page 4 formulaire présentation)

e. L'habillage d'antenne

Jingles (annonce de chaîne) / génériques (annonce +ev. tapis musical pour chronique en direct)

1. Ecrire un texte
 - Jingle : accroche + quoi + quand + où (fréquence) + slogan
 - Générique : titre + autres infos si nécessaire
2. Enregistrer les textes (dialogues)
3. Montage Garage Band
4. Une fois tous les jingles et génériques prêts : graver CD

7. Le choix musical

Première étape : déterminer la cible

- savoir qui est sa cible ? qui va écouter ? dans quelles conditions ? → détermine dès lors le genre de choix à effectuer.
- ne pas oublier que les heures de diffusion ont une incidence sur le choix musical :

Conclusion → Radio en milieu scolaire = radio locale tous publics. (= radio généraliste)
 Touche tout le monde donc → adapter le choix musical de manière à ce que tout le monde s'y retrouve

Seconde étape : choix musical, les balises

La part de la musique représente environ 60 % du temps de l'émission, soit :

- sur 1 heure environ 12 à 14 titres

Il est donc nécessaire d'établir un programme musical cohérent et si possible accessible à un public très large. Pour répondre à cette exigence, il est nécessaire de mettre en place des « balises », à respecter :

Balises pour une émission de 01h00 soit environ 13 titres :

Balise 1 :	Texte français	→ environ	%	chansons texte F	(soit	titres)
	Texte anglais	→ environ	%	chansons texte GB	(soit	titres)
	Texte autre (I, E,)	→ environ	%	chansons texte ?	(soit	titres)

Balise 2 :	Groupe CH	→ au moins	titres de groupes / chanteurs suisses
		par heure	

Balise 3 :	Epoque	→ sur 12 titres prévoir par heure :
		→ titre/s des années 60
		→ titre/s des années 70
		→ titre/s des années 80
		→ titre/s des années 90
		→ titre/s des années 00

Troisième étape : choix musical, les recommandations

1. ne pas oublier que l'on peut choisir des titres de chansons qui illustrent les reportages ! → consulter la CD thèque sur iTunes à cet effet
2. chacun peut apporter des Cds
3. le RadioBus met à disposition des CD's
4. préparer une présentation en détail dau moins 4 titres par heure (infos sur le groupe / interprète sur "le message" de la chanson ! sur les circonstances dans lesquelles le titre a été écrit etc.).
5. ne pas oublier qu'un choix musical peut être fait en fonction d'une animation : trouver un titre musical correspondant aux propos tenus à l'antenne peut être excellent !
6. lors du choix musical à proprement parlé ne pas oublier que :

→ mon choix musical devrait plaire autant à des jeunes qu'à leurs parents ou qu'à tout autre auditeur potentiel

- si je programme un morceau d'un style peu courant, particulier, j'en parle avant, je le présente, je prépare mes auditeurs...
- après la programmation d'un morceau "spécial" je reviens à une programmation "tout public" ! ou du moins accessible à chacun
- je varie les styles en restant cohérent !
- je n'oublie pas :
 - l'existence de groupes et de chanteurs francophones !
 - l'existence de vieux "tubes" ou vieilles productions
 - l'existence d'autres courants musicaux...

Quatrième étape : recherche sur CD-thèque RadioBus iTunes



A partir de la fenêtre iTunes effectuer des recherches :

- outil loupe permet de rechercher des titres par mot clé
- en cliquant sur les intitulés de colonnes « Nom », « artiste », « album », « genre » on classe la bibliothèque par ordre alphabétique
- en cliquant sur l'intitulé « année » on classe chronologiquement les titres de la bibliothèque (certaines références = 8090 → signifie : années 80 + années 90 !)
- en cliquant sur l'intitulé de colonne « regroupement » on fait apparaître les titres d'artistes suisses.

Pour écouter un titre : cliquer 2 fois dessus !

Une fois un titre sélectionné noter sur le formulaire

Artiste	Titre chanson	Année	Langue			artiste CH	Référence RadioBus
			F	GB	autre		
							Cette info est fondamentale : permet de retrouver le titre parmi tous les Cd's du bus

Une fois la liste effectuée, contrôler avec les autres équipes de production que sur une tranche horaire de 5 heures :

- une même chanson ne soit pas planifiée deux fois
- qu'un groupe /chanteur-euse ne soit pas diffusé plus de 2 fois (avec 2 titres différents évidemment !) → à moins qu'une rubrique explique et justifie plus de 2 titres du même artiste !

8. Elaborer un conducteur d'émission

Une fois tous les éléments de contenu et d'organisation de l'émissions rassemblés, compléter le conducteur d'émission selon les informations ci-dessous

1. compléter le « titre du conducteur

- date - tranche horaire

Conducteur d'émission	Date émission <i>12 juillet 07</i>	Tranche horaire <i>07h00-08h00</i>	Page
------------------------------	--	--	-------------

Fréquence	Titre de l'émission
------------------	----------------------------

2. établir le conducteur

1. colonne Son → indiquer CD ou rien (s'il s'agit d'une intervention des animateurs)
2. colonne numéro CD / plage : inscrire le no du CD de la CD thèque s'il s'agit d'un CD du RadioBus. Ne rien inscrire ou préciser « privé » s'il s'agit d'un CD amené par les animateurs → **ne pas oublier de préciser chaque fois le numéro de la plage**
3. Colonne sujet Intervention : précise pour les titres musicaux le nom du groupe et le titre de la chanson
4. durée : estimer la durée des interventions
5. durée cumulée : additionner à la durée cumulée précédente, la durée de la séquence « en cours » → permet de panifier à temps les reportages selon un horaire arrêté (en général toutes les 15 minutes)

No App - reil	CD / mic	Numéro CD / plage	Sujet / intervention Titre musical	Durée	Durée Cumul
	CD	<i>Jingle</i>		10''	10''
			<i>Animation prise d'antenne</i>	1'10''	1'20''
	CD	<i>GB-COL-01</i> 5	<i>Coldplay : clocks</i>	5'07''	6'27
			<i>Animation annonce</i>	25''	6'52''
	CD	<i>Jingle</i>		10''	7'02''
	CD	<i>FR-CAF-03</i> 1	<i>Francis Cabreil ; La corrida</i>	5'42''	12'44

6. pour prévoir une rubrique directe avec fond sonore :

	CD	} ---	2	<i>Animation : rubr. champignons</i>	1'16''	14'
	CD		1	<i>Deep Forest : sweet lullaby</i>		
	CD	<i>GB-CHI-01</i>		<i>Chicago : you're the inspiration</i>	3'50''	17'50

→l'accolade signifie que le cd constitue un fond sonore pour l'animation

7. planifier un reportage :

				<i>Animation présentation reportage</i>	25''	18'15
	CD	<i>Reportage</i>		<i>fiche</i>		
				<i>Construction télésiège...</i>	env 3'	21'15
	CD	<i>IT-RAM-01</i> 9		<i>Eros Ramazzotti : cose della vita</i>	4'45''	26'00

8. toutes les 15 minutes programmer un reportage ou autre élément pré-enregistré (classes de base ou satellite)
9. pour les jingles simplement marquer CD jingle !
10. Photocopier ce conducteur au minimum 2 fois (**3 jeux complets** sont nécessaires dans le RadioBus)
11. Durant l'émission compléter au fur et à mesure qu'on met les CDs dans les appareils la première colonne grisés du conducteur (soit indiquer le numéro de l'appareil dans lequel on a mis le CD !)

9. Limites et droits

1. Droits d'auteurs

En classe : tarifs communs → couvrent les exploitations faites dans le cadre de l'enseignement (montant forfaitaire par élève par année payé par le département)

Diffusion d'une production réalisée dans le cadre scolaire :

Radio

- Droits d'auteurs liés à la musique couverts pour une diffusion en streaming sur www.radiobus.fm (montant mensuel payé à la Suisa) ou sur la bande FM. Dans ce cas l'utilisation de musiques protégées est possible et légal !
- Droits d'auteurs liés aux textes (œuvres protégées) demande préalable à la SSA ou pro-litteris (accord de l'auteur ou ayant-droits obligatoire !...)

Podcasts

- **Musique**
« Impossible » de payer des droits d'auteurs car le podcasting c'est du téléchargement : pour pouvoir « offrir » une œuvre il faut d'abord obtenir les autorisations : du compositeur, interprète, distributeur puis une fois ces autorisations obtenues (= payées...) il faut négocier avec la Suisa pour les droits d'émission...
→ **Il faut donc uniquement utiliser des musiques « podsafes » ou « apple »** (GarageBand)
- **Images**
Même problème... cette fois avec Suissimage...
→ **il faut donc uniquement utiliser des images libres de droits ou réalisées par les élèves eux-mêmes...**

2. Droits à l'image

Attention : éviter au maximum des photos sur lesquelles figurent des élèves...

Si de telles photos se justifient, informer les parents du projet pédagogique et leur demander de donner ou pas l'autorisation de publier une réalisation dans laquelle aux parents (pour les mineurs)

Exemple :

Madame, Monsieur,

Depuis le début de cette année scolaire votre enfant suit dans le cadre du cours de projets interdisciplinaires une activité radio. La diffusion des productions est assurée par la webradio des écoles du canton de vaud www.radiobus.fm.

Comme toute les radios actuelles www.radiobus.fm va offrir aux établissements qui le désirent la possibilité de publier en complément des émissions qu'ils produisent des podcasts.

Ainsi tout auditeurs disposant d'une connection internet pourra s'abonner et recevoir automatiquement des reportages ou des chroniques réalisées dans le cadre (ou en marge) des émissions « traditionnelles ».

Si le podcasting permet d'offrir en téléchargement une chronique sonore audible sur un ordinateur ou un baladeur numérique quand l'auditeur le souhaite, le podcasting permet également d'offrir un fichier illustrés d'images fixes.

Ces dernières sont visible lors de l'écoute de la chronique soit sur l'écran d'un baladeur numérique (env. 5 cm de diagonale) ou sur un écran intégré à un logiciel comme iTunes.

Un des premier épisodes du podcast Radio Pays d'Enhaut que nous souhaitons pouvoir enregistrer et illustrer de photos serait de laisser à quelques jeunes le soin d'expliquer comment se déroule cette activité.

Comme la publication de photos sur lesquelles peuvent être vus des élèves est sujette à l'autorisation préalable des parents ou des responsables légaux, nous nous permettons de nous adresser à vous à cet effet.

Il va sans dire que les photos illustrant les chroniques ne contiendront aucune légende ou commentaire écrit permettant d'identifier les personnes photographiées.

Nous vous remercions d'avance de nous faire parvenir le talon réponse ci-dessous dûment complété

Accord des parents pour la publication de photos sur Internet

J'autorise Je refuse

la publication dans un podcast, de photos sur lesquelles peuvent être vu mon enfant :

Nom : Prénom de l'enfant : Classe :
pour autant que ces photos n'établissent aucun lien avec son nom et son prénom.

Date: Signature:

3. Restrictions liées au « contenu »

A. limitations « légales » relatives au contenu → articles du code pénal

Délits contre l'honneur.

Diffamation

Art 173

1. Celui qui, en s'adressant à un tiers, aura accusé une personne ou jeté sur elle le soupçon de tenir une conduite contraire à l'honneur, ou de tout autre fait propre à porter atteinte à sa considération, celui qui aura propagé une telle accusation ou un tel soupçon, sera, sur plainte, puni d'une peine pécuniaire de 180 jours-amende au plus

Calomnie

Art. 174

Celui qui, connaissant la fausseté de ses allégations, aura, en s'adressant à un tiers, accusé une personne ou jeté sur elle le soupçon de tenir une conduite contraire à l'honneur, ou de tout autre fait propre à porter atteinte à sa considération, celui qui aura propagé de telles accusations ou de tels soupçons, alors qu'il en connaissait l'inanité, sera, sur plainte, puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire.

Disposition commune

Art. 176

A la diffamation et à la calomnie verbales sont assimilées la diffamation et la calomnie par l'écriture, l'image, le geste, ou par tout autre moyen.

Injure

Art. 177

1 *Celui qui, de toute autre manière, aura, par la parole, l'écriture, l'image, le geste ou par des voies de fait, attaqué autrui dans son honneur sera, sur plainte, puni d'une peine pécuniaire de 90 jours-amende au plus.*

2 *Le juge pourra exempter le délinquant de toute peine si l'injurié a directement provoqué l'injure par une conduite répréhensible.*

3 *Si l'injurié a riposté immédiatement par une injure ou par des voies de fait, le juge pourra exempter de toute peine les deux délinquants ou l'un d'eux.*

Prescription

Art. 178

1 *Pour les délits contre l'honneur, l'action pénale se prescrit par quatre ans.*

Ecoute et enregistrement de conversations entre d'autres personnes

179bis

Celui qui, sans le consentement de tous les participants, aura écouté à l'aide d'un appareil d'écoute ou enregistré sur un porteur de son une conversation non publique entre d'autres personnes, celui qui aura tiré profit ou donné connaissance à un tiers d'un fait qu'il savait ou devait présumer être parvenu à sa propre connaissance au moyen d'une infraction visée à l'al. 1,

celui qui aura conservé ou rendu accessible à un tiers un enregistre- ment qu'il savait ou devait présumer avoir été réalisé au moyen d'une infraction visée à l'al. 1,

sera, sur plainte, puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire.

Enregistrement non autorisé de conversations

Art. 179ter 107

Celui qui, sans le consentement des autres interlocuteurs, aura enregistré sur un porteur de son une conversation non publique à laquelle il prenait part,

celui qui aura conservé un enregistrement qu'il savait ou devait présumer avoir été réalisé au moyen d'une infraction visée à l'al. 1, ou en aura tiré profit, ou l'aura rendu accessible à un tiers, sera, sur plainte, puni d'une peine privative de liberté d'un an au plus

ou d'une peine pécuniaire.

Violation du domaine secret ou du domaine privé au moyen d'un appareil de prise de vues

Art. 179quater

Celui qui, sans le consentement de la personne intéressée, aura observé avec un appareil de prise de vues ou fixé sur un porteur d'images un fait qui relève du domaine secret de cette personne ou un fait ne pouvant être perçu sans autre par chacun et qui relève du domaine

privé de celle-ci, celui qui aura tiré profit ou donné connaissance à un tiers d'un fait qu'il savait ou devait présumer être parvenu à sa propre connaissance au moyen d'une infraction visée à l'al. 1,

celui qui aura conservé une prise de vues ou l'aura rendue accessible à un tiers, alors qu'il savait ou devait présumer qu'elle avait été obtenue au moyen d'une infraction visée à l'al. 1,

sera, sur plainte, puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire.

Crimes ou délits contre la paix publique

Atteinte à la liberté de croyance et des cultes

Art. 261

Celui qui, publiquement et de façon vile, aura offensé ou bafoué les convictions d'autrui en matière de croyance, en particulier de croyance en Dieu, ou aura profané les objets de la vénération religieuse, celui qui aura méchamment empêché de célébrer ou troublé ou publiquement bafoué un acte cultuel garanti par la Constitution, celui qui, méchamment, aura profané un lieu ou un objet destiné à un culte ou à un acte cultuel garantis par la Constitution, sera puni d'une peine pécuniaire de 180 jours-amende au plus.

Discrimination raciale

Art. 261bis

Celui qui, publiquement, aura incité à la haine ou à la discrimination envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse; celui qui, publiquement, aura propagé une idéologie visant à rabaisser ou à dénigrer de façon systématique les membres d'une race, d'une ethnie ou d'une religion;

celui qui, dans le même dessein, aura organisé ou encouragé des actions de propagande ou y aura pris part;

celui qui aura publiquement, par la parole, l'écriture, l'image, le geste, par des voies de fait ou de toute autre manière, abaissé ou discriminé d'une façon qui porte atteinte à la dignité humaine une personne ou un groupe de personnes en raison de leur race, de leur appartenance ethnique ou de leur religion ou qui, pour la même raison, niera, minimisera grossièrement ou cherchera à justifier un génocide ou d'autres crimes contre l'humanité;

celui qui aura refusé à une personne ou à un groupe de personnes, en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse, une prestation destinée à l'usage public, sera puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire.

B. Plagiat

Qu'est ce le plagiat

Plagier c'est « piller les œuvres d'autrui en donnant pour siennes les parties copiées » (Petit Larousse illustré, 2006)

Citer ses sources

Lorsque l'on prépare les textes que l'on va enregistrer il est impératif de citer ses sources :

- si l'on « reprend le texte » tel quel : il faut clairement indiquer qui est l'auteur et où l'on a trouvé l'information : on parle dans ce cas là de « citation ». Si le texte devait être publié par écrit le passage serait mis entre guillemets. Donc en radio on écrira par exemple : ... *je cite...*
- Si l'on reformule avec ses propres mots des informations (paraphrase), il faut, impérativement faire référence au document sur lequel on s'est basé pour rédiger « son papier » (crédibilité des infos transmises)

→ **attention** si l'on change que quelques mots du texte il ne s'agit pas d'une paraphrase, mais d'une citation...

10. Bibliographie

Radios

Chantler P., Harris S. Local Radio Journalism. 2nd ed. Oxford : Butterworth-Heinemann, 1997.

Chardon J.-M., Samain O. Le Journaliste de Radio. Paris : Economica, 1995.

Huguier M., Lucas E., Savino J., Spiegel P. CLEMI (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Moyens d'Information). La Radio, Média des Jeunes. – Paris : Ed. CFPJ, 2002.

Kouchner, J. La Radio Locale : mode d'emploi. – Paris : CFPJ, 1994.

Mouriquand J. L'Écriture Journalistique. – 2^{ème} éd. corrigée. Coll. Que Sais-Je ? Paris : Presse Universitaire de France, 1999.

Sabbagh A. La Radio : rendez-vous sur les ondes. Paris : Gallimard, 1995.

Podcasts

Cochrane T. Podcasting : the do-it-yourself guide. – Indianapolis, IN : Wiley, cop. 2005.

Dumesnil F. Les Podcasts : écouter, s'abonner, créer. Paris : Eyrolles, 2006.

Farkas B.G. Secrets of Podcasting : audio blogging for the masses. – Berkeley, CA : Peachpit, cop. 2006.

Geoghegan M.W., Klass D. Podcast Solutions : the complete guide to podcasting. – Berkeley, CA : Friends of Ed, cop. 2005.

Plisson J.-M. Le Guide du Podcasting. Paris : Ed. First Interactive, 2006.